



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

EXTENSION CUVERIE POUR STOCKAGE DE LIQUEUR CHARTREUSE EN VIEILLISSEMENT PROLONGE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom DELAFON

Prénom Emmanuel

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Compagnie Française de la Grande Chartreuse

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

0 5 4 5 0 2 3 5 6 0 0 0 2 2

Forme juridique

SA à Conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
4755-2.a	Volume du stockage de la nouvelle cave de stockage VEP : 3132 Hl

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les liqueurs Chartreuse souhaitent déplacer les derniers stocks de liqueur de Voiron vers le site d'Aiguenoire. Pour accueillir ces liqueurs à long vieillissement, une cave leur sera dédiée. Cette cave sera accolée au bâtiment distillerie/cuverie dans la continuité du bâtiment au nord. Cette cave bénéficiera des pieux prévus initialement pour une extension du bâtiment. La cave aura une surface de 180 m² et disposera d'un local technique de 30 m² sur 2 niveaux.

Le stockage de la liqueur s'effectuera en petits tonneaux désignés 1/2 muids dont le stockage sera optimisé par un système de stockage par racks permettant de contenir 3132 hl dans 540 demi-muids (6 rangés de 15 1/2 muids sur 6 niveaux).

4.2 Objectifs du projet

Les liqueurs Chartreuse souhaitent disposer d'un espace et d'une capacité de stockage pour les liqueurs dont le vieillissement est prolongé en petits tonneaux. L'objectif est de pouvoir évacuer le risque encore présent sur Voiron par le stockage de liqueur et ainsi séparer un site touristique classé ERP en centre ville de Voiron d'un site de type installation classée pour la protection de l'environnement soumis à autorisation.

Le site d'Aiguenoire est tout indiqué pour accueillir ce stockage en considérant les risques liés à l'alcool qui sont déjà pleinement pris en compte sur le site en respectant les dernières préconisations en termes de protection incendie et de gestion du risque environnemental.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La construction de la cave va nécessiter la construction d'un nouveau mur coupe feu séparatif qui dépassera la toiture du bâtiment cuverie/distillerie ainsi que les côtés.

L'actuelle porte de la cuverie située au nord sera rebouchée.

Les pieux existants qui avaient été prévus initialement vont permettre de prolonger le bâtiment sur 10 mètres tout en gardant la même largeur.

La construction du bâtiment durera 5 mois environ. La mise en place de la centrale de traitement d'air et l'installation des racks de stockage se feront en fin de chantier.

La mise en place des 1/2 muids s'effectuera en une fois par le fabricant du rack de stockage.

Les transferts de liqueur de Voiron seront opérés sur une courte durée d'un mois à deux mois maximum.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Deux fois par an, environ 50 m³ de liqueur seront récupérés par pompage dans les 1/2 muids et à la suite, 50 m³ sont ensuite réintroduits pour vieillissement. Les liqueurs transiteront depuis la cuverie vers la cave à l'aide d'une canalisation qui sera condamnée par des bouchons vissés de part et d'autre de la canalisation en cas de non utilisation.

Ponctuellement un à deux opérateurs viendront dans la cave pour faire des prélèvements de liqueur et pour inspecter l'état des tonneaux. Un lavage des sols pourra être réalisé en cas de fuite.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la cave : 183 m ² Superficie du local technique : 30 m ² sur 2 niveaux Volume de liqueur stockée : 3132 hectolitres	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

1271 Route de Berland
38380 Entre Deux Guiers

Coordonnées géographiques¹

Long. 05° 45' 33" E Lat. 45° 24' 17" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Entre Deux Guiers

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Construction d'une nouvelle distillerie des pères Chartreux autorisée en 2016 puis mise à jour en 2020 pour les activités de distillation et de stockage d'alcool.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de ces parcs, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif de la Chartreuse
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc régional de Chartreuse
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une délimitation zone humide a été réalisées en lieu et place du projet de cuverie/ distillerie de la phase 1 et s'est révélée être négative. Ce nouveau projet étant dans un secteur déjà imperméabilisé par la phase 1, il n'est pas concerné par une zone humide telle que définie selon les critères de la Loi sur l'Eau.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Entre Deux Guiers R111-3 Approuvé en date du 29/12/1987
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est localisé à plus de 4km du projet. Il s'agit du marais de l'Herretang. Les études des phases 1 et 3 ont conclu à l'absence d'impact des projets sur les espèces et habitats inventoriés au sein du Natura 2000. Ce nouveau projet étant réalisé au sein du périmètre de la phase 1 du projet Chartreuse, aucun impact n'est attendu.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendrerait-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eau potable du réseau d'Entre Deux Guiers à hauteur de 10 m3 par an.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant incluse au sein de l'emprise Chartreuse, projet ayant fait l'objet d'une étude d'impact faune flore et d'un dossier CNPN, les impacts attendus sont déjà pris en compte et sont suivis par un bureau spécialisé. Aucun nouvel impact n'est attendu.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, vu le milieu concerné et la distance au site Natura 2000, aucun impact n'est attendu.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, pas d'impact attendu
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur étant déjà artificiel, aucune consommation de ces espaces n'est attendu.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Glissements de terrain de faible ampleur.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La part des anges du vieillissement des liqueurs
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A la mise en œuvre des tonneaux : 2 m3 pour le nettoyage de l'ensemble des 540 tonneaux. Ces rejets seront collectés et traités par un prestataire externe en temps que déchets si cette opération de nettoyage est réalisée sur le site et que le rejet vers la STEP n'est pas envisageable suite aux résultats d'analyse. En phase d'exploitation 10 m3 par an sont estimés pour le lavage des sols. Ces rejets seront dirigés vers la STEP de Saint Laurent du Pont.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Site déjà existant de la Compagnie Française de la Grande Chartreuse incluant :

- une distillerie adossée à une cuverie
- une cave de vieillissement N°1
- un site d'embouteillage et de logistique

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site d'Aiguenoire est récent, car le début de l'exploitation date de 2017 et il est notamment soumis à autorisation pour le stockage d'alcool. L'arrêté préfectoral a été remis à jour en janvier 2020 dans le cadre des nouveaux bâtiments embouteillage et logistique. La surface de la cave supplémentaire et le stockage d'alcool qu'elle contiendra ne viennent pas modifier de manière notable les impacts et les risques déjà présents sur le site. Le volume d'alcool stocké représente à peine 10% du volume actuel. Toutes les dispositions sont prises pour conserver les préconisations de l'arrêté préfectoral actuel, en particulier la protection incendie par sprinkler, la captation des effluents en cas d'épandage ou d'eaux d'incendie et les dispositions coupe-feu.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

VOIRON

le

28/02/2021

Signature



